



16ème législature

Question N° : 18535	De Mme Bérangère Couillard (Non inscrit - Gironde)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enseignement secondaire	Tête d'analyse >Réforme du « choc des savoirs »	Analyse > Réforme du « choc des savoirs ».
Question publiée au JO le : 11/06/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Bérangère Couillard interroge Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur la future réforme annoncée du « choc des savoirs ». Effectivement, de nombreuses inquiétudes et réticences ont été remontées à Mme la députée au sein de sa circonscription de la part d'acteurs du milieu éducatif qu'elle a eu l'occasion de rencontrer. Ces derniers lui ont partagé leurs nombreuses inquiétudes face à la mise en place de cette réforme. Ils considèrent tout d'abord que cette réforme concentrera les difficultés dans les groupes les plus faibles sans permettre aux élèves de les surpasser. Selon eux, cette méthode, déjà utilisée par le passé et dans d'autres pays, n'a jamais démontré son efficacité sur le niveau des élèves les plus faibles comme sur celui des élèves les moins en difficulté. Ils craignent également que cela puisse conduire à favoriser l'entre-soi plutôt que l'acceptation de la différence au détriment du travail collectif, de la solidarité au sein des classes ou encore de l'entraide entre les élèves. Des inquiétudes surgissent également face aux difficultés d'organisation des plannings que la mise en œuvre de cette réforme pourrait engendrer. En effet, la création des groupes de niveau pourrait nécessiter selon eux que l'ensemble des cours concernés, comme les mathématiques, devront s'organiser sur la même plage horaire pour l'ensemble des classes d'un même niveau scolaire, ce qui créera de nombreuses difficultés dans les emplois du temps des élèves et des professeurs. Mme la députée partage pleinement l'ambition de Mme la ministre, qu'elle sait très attachée à mettre en œuvre tous les outils permettant que cette réforme puisse être la plus efficace possible avec pour seule boussole de donner les moyens aux élèves et aux professeurs d'atteindre l'objectif que l'on fixe, qui est celui de l'élévation du niveau des élèves. C'est pourquoi elle l'interroge sur la mise en œuvre de cette réforme et souhaiterait avoir des éléments de réponse face à ces multiples inquiétudes.